DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

PERS nº 99.114

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 16 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

8 NOVEMBRE 1999

8 NOVEMBRE 1999

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme GEOFFROY, MM.GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. ANGIBAUD, BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MONNARD, MUSSETTI, MME PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : Mme MONTRON représentée par M. LE GUEUT

M. COASSIN représenté par M. CANDAU M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE M. QUENTIN représenté par M. BOURGEOIS Melle ISENDICK représentée par Mme MARTIN

M. BENOIT représenté par M. GAVEN

ABSENTS - EXCUSES : Mlle BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 26 Nombre de Votants : 32

Madame MARTIN a été élue secrétaire de séance.

<u>OBJET</u>: PERSONNEL TERRITORIAL: MODIFICATION DU TABLEAU DES GRADES ET DES EFFECTIFS VILLE DE ROYAN ET CAREL

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé :

- de compléter le tableau des effectifs du personnel communal de la Ville de Royan figurant au budget primitif de l'exercice 1999, comme suit :

!!	! GRADES OU EMPLOIS	! ! CATEGORIE	!	! EFFECTIFS	! E	! EFFECTIFS	ı !	! DONT
!		1	!	BUDGETAIRES	!	POURVUS	!	TNC
! !_		!		!		!		!
! !		!		!		!		!
! !	SECTEUR CULTUREL	!	!			!		!
! !		!		!		!		!
! !	Agent du Patrimoine!	C	Į.	1		I	0	1
!		,		_		,		,
! !	de 1ère Classe	!	!			!		
! !		!		!		!		!

- de compléter, comme suit, l'état du personnel du budget annexe du CAREL, figurant au budget primitif de l'exercice 1999 :

!		!		!	!			!			!
!	AGENT NON TITULAIRE	!	CATEGORIE	!	SECTEUR !	REMUI	NERAT :	ON!	CONTI	RAT	!
!		!		!	!			!			!
!		!		!	!			!			!
!	Agent d'Animation	!	C	!.	Animation!	Ind.	brut	245!	Art.	3	!
!	1 poste ouvert	!		!	!			!	Art.	1er	!
!		!		!	!			!			!

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du rapporteur,
 - APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de compléter le tableau des effectifs du personnel communal de la

Ville de Royan figurant au budget primitif de l'exercice 1999, comme suit :

VILLE DE ROYAN ETAT DU PERSONNEL ANNEE 1999

!		!	!		!		!		!
!	GRADES OU EMPLOIS	! CATEG	ORIE !	EFFECT	TIFS !	EFFECTIFS	!	DONT	!
!		!	!	BUDGETA	AIRES !	POURVUS	!	TNC	!
!		!	!		!		!		_!
!		!	!		!		!		!
!	SECTEUR CULTUREL	!	!		!		!		!
!		!	!		!		!		!
!	Agent du Patrimoine	! C	!	1	!	0	!		!
!	de 1ère Classe	!	!		!		!		!
!		!	!		!		!		_!

- de compléter, comme suit, l'état du personnel du budget annexe du ${\it CAREL}$, figurant au budget primitif de l'exercice 1999 :

BUDGET ANNEXE DU CAREL ETAT DU PERSONNEL ANNEE 1999

!	1	!	1	1
! ! AGENT NON TITUL '	AIRE ! CATE	EGORIE ! SECTE	UR ! REMUNI	ERATION ! CONTRAT
! !	!	!	1	!
! ! !	!	!	!	!
! Agent d'Animati !	on!	C ! Anima	tion ! Ind.	brut 245! Art. 3
! 1 poste ouvert 1er!	!	!	!	! Art.
!	!	!	!	!

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire Compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales le 20 novembre 1999 Certifié Conforme Mairie de Royan Par délégation du Maire, Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS